

Objet : Affaire 23S0035 - Avenant 1 de Maison de quartier des Genêts - Réaménagement de la zone ' Banque alimentaire ' - lot 5 - Courant Fort- Courant faible (230092)

N° : VA_DEC2024_325
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 2°, R-2194-2 et R-2194-3 du Code de la Commande Publique

décidons

De conclure avec la société DJC, située à Bondues (59588), l'avenant n°1 marché « Maison de quartier des Genêts – Réaménagement de la zone « Banque alimentaire » du Lot 5 (Courant Fort- Courant faible) afin de prendre en compte l'ajout des prestations suivantes :

- Travaux sur l'éclairage de sécurité et ajout de prises de courant, pour un montant de 420,00 € H.T. (quatre cent vingt euros hors taxe).

Les nouveaux prix sont :

- Montant du marché initial : 11 178,00 € H.T.
- Montant du nouveau marché : 11 598,00 € H.T.
- Avenant n°1 : 420,00 € HT (soit une hausse de 3,76%)

Imputation budgétaire : 2181.428.2200 ASCSGE

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le lundi 27 mai 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-203388-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 5 juin 2024